



ARCHIVED - Archiving Content

Archived Content

Information identified as archived is provided for reference, research or recordkeeping purposes. It is not subject to the Government of Canada Web Standards and has not been altered or updated since it was archived. Please contact us to request a format other than those available.

ARCHIVÉE - Contenu archivé

Contenu archivé

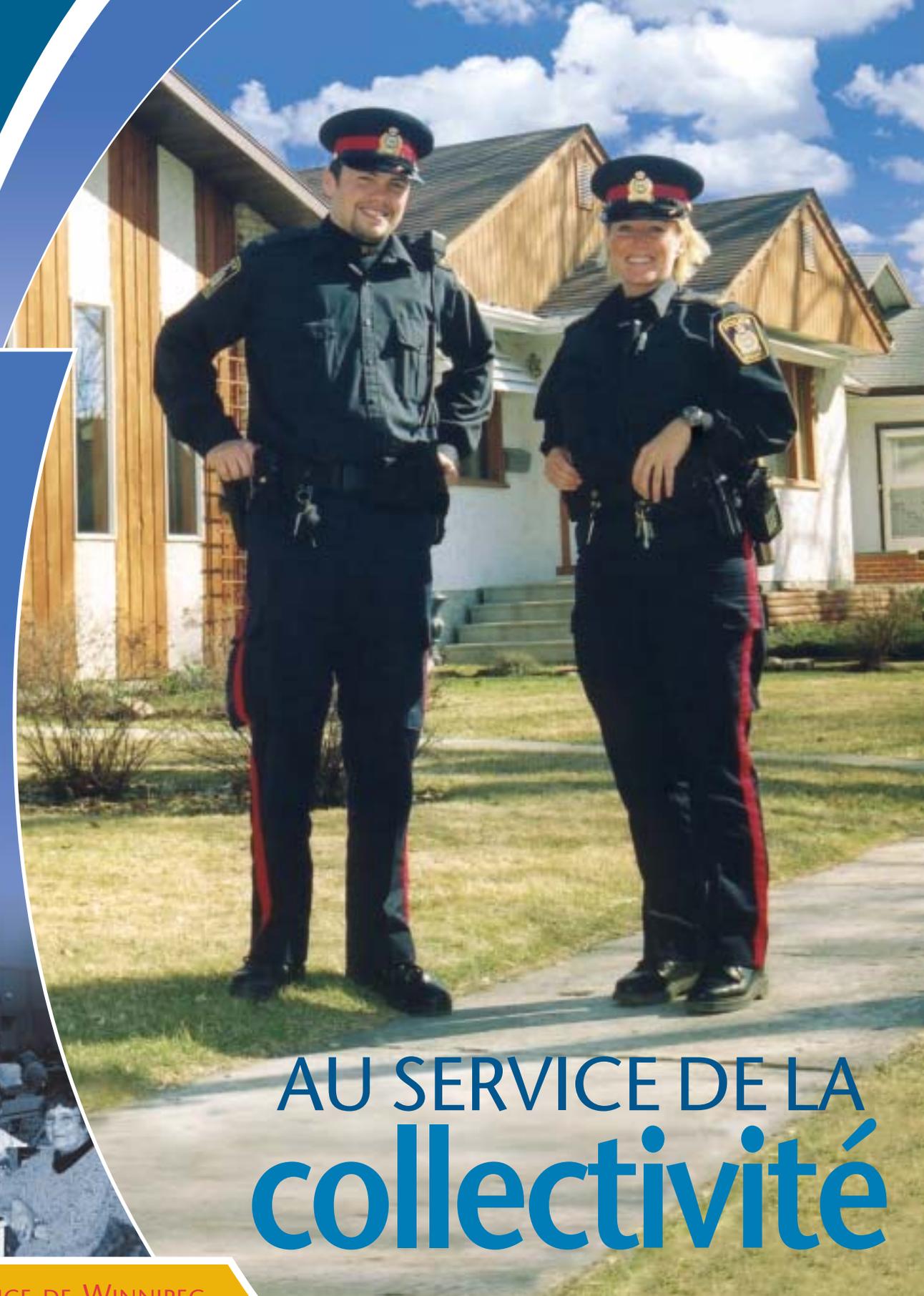
L'information dont il est indiqué qu'elle est archivée est fournie à des fins de référence, de recherche ou de tenue de documents. Elle n'est pas assujettie aux normes Web du gouvernement du Canada et elle n'a pas été modifiée ou mise à jour depuis son archivage. Pour obtenir cette information dans un autre format, veuillez communiquer avec nous.

This document is archival in nature and is intended for those who wish to consult archival documents made available from the collection of Public Safety Canada.

Some of these documents are available in only one official language. Translation, to be provided by Public Safety Canada, is available upon request.

Le présent document a une valeur archivistique et fait partie des documents d'archives rendus disponibles par Sécurité publique Canada à ceux qui souhaitent consulter ces documents issus de sa collection.

Certains de ces documents ne sont disponibles que dans une langue officielle. Sécurité publique Canada fournira une traduction sur demande.



AU SERVICE DE LA collectivité

SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG



RAPPORT
ANNUEL DE
2003



Vision

Services de police de qualité dans la poursuite de l'excellence

Énoncé de mission

Offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité.

Valeurs fondamentales

Honnêteté | Faire preuve de sincérité et d'ouverture dans nos interactions les uns avec les autres ainsi qu'avec les gens auprès de qui nous œuvrons.

Intégrité | Être sans reproche, adopter un comportement éthique et faire ce qui est bien.

Confiance | Se comporter de façon honorable et maintenir un degré élevé de confiance les uns envers les autres ainsi qu'envers les membres de la collectivité.

Respect | Se respecter et respecter les autres ainsi que les gens auprès de qui nous œuvrons en nous montrant compréhensifs et en sachant apprécier nos similitudes et nos différences.

Responsabilité | Se montrer consciencieux, professionnels, fiables et responsables de nos actes auprès des gens que nous servons.

Poursuite de l'excellence | Adhérer à des normes strictes de conduite et de rendement dans tout ce que nous faisons.



Le Service de police de Winnipeg est très fier d'être l'un des rares services de police du Canada à avoir obtenu la reconnaissance professionnelle de la *Commission on Accreditation for Law Enforcement Agencies (CALEA)*. Cette reconnaissance est une promesse de professionnalisme envers les Winnipegéois et les Winnipegéaises.



SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG

Message du chef de police

NOUS NOUS SOUVIENDRONS LONGTEMPS DE 2003 COMME UNE ANNÉE DE CHANGEMENTS IMPORTANTS POUR LE SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG.

Cette année a été marquée par la réception de l'autorisation officielle de mettre en œuvre le nouveau modèle plus efficace de quatre districts, l'inauguration du nouveau modèle de patrouille communautaire, le renforcement de la technologie afin de faciliter la mise en œuvre de la technologie photographique de la sécurité et tout le travail qui s'est fait dans les coulisses en vue de l'élaboration de nos systèmes de répartition par ordinateur et de gestion des dossiers.

Grâce à ces réalisations, nous sommes en meilleure position pour relever les défis qui nous attendent.

Nous sommes toujours déterminés à offrir à la population de Winnipeg des services en constante amélioration grâce à un engagement continu au service de la collectivité. Nos concitoyens et concitoyennes méritent rien de moins.

Notre Centre des communications poursuit son travail en vue d'améliorer ses capacités de gérer plus efficacement les myriades d'appels qu'il reçoit. Le nombre des appels a augmenté de 30 000 au cours des cinq dernières années. Le Centre a reçu 284 127 appels en 2003 et a dépêché nos membres pour répondre à 170 158 appels.

Les membres de la Division de la circulation routière ont poursuivi leur campagne de sensibilisation et d'éducation de la population à une plus grande sécurité routière tout en continuant à faire respecter la loi. Ils ont aussi poursuivi leur travail d'évaluation et d'expansion d'autres stratégies d'application de la loi et de modèles de déploiement.

Les membres de la Division des services communautaires s'efforcent toujours de garder la population au courant des questions de sécurité publique de sorte que tous et toutes aient l'information dont ils ont besoin pour continuer à lutter contre le crime. La Division a tenu 335 séances d'information et a fait des exposés à plus de 8 000 citoyens et citoyennes.

Vous trouverez dans les pages qui suivent des récits de faits que nous sommes fiers de

partager avec vous dans notre Rapport annuel de 2003.

Bien que nous ayons fait des pas de géant en matière de maintien de l'ordre, nous reconnaissons que nous avons encore beaucoup de pain sur la planche. Nos membres sont toutefois en mesure de relever le défi.

Grâce au travail d'équipe continu, à l'orientation progressiste du Service et au soutien permanent des citoyens et des citoyennes que nous servons, nous allons pouvoir continuer à faire de Winnipeg une ville plus sécuritaire où il fait bon vivre et travailler.

Le chef de police,



J.J. Ewatski



• Chef de police Jack Ewatski



• Chef de police adjoint Menno Zacharias



• Chef de police adjoint Jim Thompson (retraité)



• Chef de police adjoint par intérim Bill Evans (retraité)

Bâtir un service de police plus fort

APRÈS EXAMEN PAR UN CONSULTANT EXTERNE, 18 MOIS DE PLANIFICATION ET DE MISE AU POINT ET DEUX MOIS DE CONSULTATIONS POPULAIRES, LE SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG A OBTENU DU CONSEIL MUNICIPAL L'AUTORISATION OFFICIELLE DE RÉPARTIR SES SERVICES DE MAINTIEN DE L'ORDRE SUIVANT LE MODÈLE À QUATRE DISTRICTS.

Ce programme commande la création du District de l'Est par la fusion des districts 4 et 5 et la création du District de l'Ouest par la fusion des districts 2 et 6. Le programme n'apporte aucun changement au District 1 (du Centre) ni au District 3 (du Nord).

En conséquence, de nouveaux postes de police de district devront être créés dans les districts de l'Est, de l'Ouest et du Nord de Winnipeg. La construction ne pourra toutefois commencer qu'après l'affectation des crédits nécessaires. Le quartier général de la police, situé dans l'Immeuble de la sécurité publique, a récemment fait l'objet de rénovations.

Le but principal que poursuit le Service de police est de permettre une répartition plus efficace des agents et agentes de police tout en leur fournissant des commodités de travail convenables.

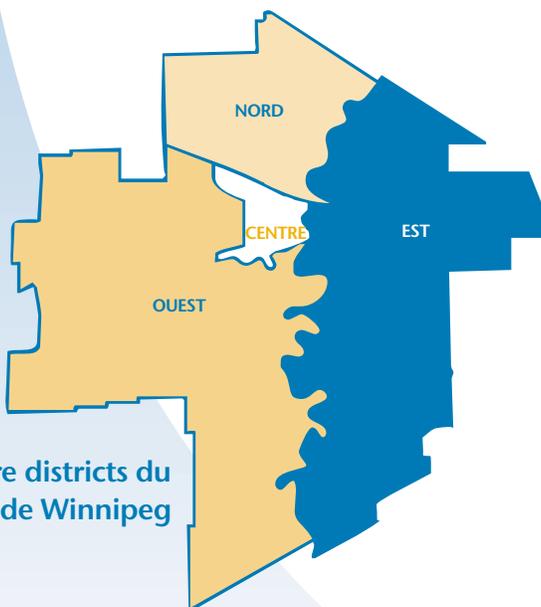
Il y a de nombreuses exigences du *Code du bâtiment* auxquelles les postes de police actuels ne satisfont pas. De plus, ils ne peuvent loger les nouveaux systèmes informatisés qui jouent un rôle primordial dans la prévention du crime et les enquêtes criminelles. En outre, ils ne sont pas dotés de vestiaires pour les agentes de polices dont le nombre dépasse aujourd'hui 150. Dans les années 1970, il n'y avait que huit agentes de police qui travaillaient toutes en civil.

La mise en œuvre du modèle à quatre districts entraînera une meilleure répartition des charges de travail et des fonctions de supervision. Les gains de rendement obtenus aideront à compenser les coûts de remplacement des vieux postes de police.

Dans certains quartiers, la fermeture du poste de police a fait l'objet d'une publicité intense. Ce message nous a été transmis de façon claire et nette au cours d'une série de 11 forums publics. Nous avons modifié nos plans en fonction des réactions de la collectivité et nous nous sommes engagés à ouvrir deux nouveaux centres de services de police : un à Transcona et un deuxième dans la région de l'avenue Portage Ouest afin que le public n'ait pas le sentiment d'être moins bien servi après la fusion des districts de police.

Avec l'aide de la société extérieure d'experts-conseils Progestics International qui a évalué des services de police partout dans le monde, il a été décidé qu'une structure à quatre districts serait celle qui conviendrait le mieux à la configuration et aux exigences de la ville.

Nous connaissons une période de transformation importante et passionnante dont la pierre angulaire n'est nulle autre que la réorganisation de notre Service.



Modèle à quatre districts du Service de police de Winnipeg

Recours à la technologie

EN 2003, LE SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG A FRANCHI D'IMPORTANTES ÉTAPES EN CE QUI CONCERNE LA TECHNOLOGIE UTILISÉE POUR LE PROJET D'INTÉGRATION DES PROGRÈS TECHNOLOGIQUES.

Cette initiative place le Service de police de Winnipeg à la fine pointe de la technologie et modifiera complètement ses méthodes de communication, tant internes qu'externes.

Par suite de l'intégration des progrès technologiques, toutes les applications essentielles au Service de police de Winnipeg et la technologie sans fil de traitement des données seront remplacées par des solutions axées sur la haute technologie. Il faudra remplacer notamment les

La nouvelle technologie remplace les systèmes existants qui sont sur le point de devenir périmés et ont atteint leur capacité maximale.

Ce projet, qui satisfait et est même supérieur aux normes nationales en matière d'échange et de sécurité des données, permettra aux agents et aux agentes de police d'échanger des renseignements confidentiels avec d'autres

CES NOUVEAUX SYSTÈMES PROCURERONT AUX MEMBRES DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG L'INFORMATION ET LES OUTILS DONT ILS ONT BESOIN POUR MIEUX SERVIR LES WINNIPÉGOIS ET LES WINNIPÉGOISES.

systèmes de coordination et de gestion des documents assistés par ordinateur du Service de police, l'équipement informatique mobile et le réseau sans fil.

Ces nouveaux systèmes procureront aux membres du Service de police de Winnipeg l'information et les outils dont ils ont besoin pour mieux servir les Winnipégois et les Winnipégoises.

Cette évolution permet également au Service de réduire le double emploi en établissant un point d'enregistrement unique de toutes les données, et ce, aussi près que possible de leur source.

services de police de façon plus efficace, sécuritaire et transparente.

Le Projet d'intégration des progrès technologiques nécessite un investissement financier important. Nos fournisseurs se sont engagés à nous fournir des mises à jour régulières de sorte à protéger notre investissement dans la technologie actuelle et future.



Branché sur la collectivité

LES MEMBRES DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG SONT FIERS DE LA QUALITÉ DES SERVICES QU'ILS PROCURENT. CE SENTIMENT EST DES PLUS MANIFESTE CHEZ LES MEMBRES DES DIVISIONS DES PATROUILLES EN UNIFORME.

Ces membres sont ceux que les citoyens et les citoyennes côtoient régulièrement dans les rues de Winnipeg. Ce sont nos membres les mieux qualifiés – les premiers intervenants à chaque demande d'intervention – qu'il s'agisse de conflits familiaux, de cambriolage, de vols internes ou de différends entre voisins.

Nos membres ont fait 170 158 interventions l'an dernier.

Ils se flattent de bien connaître la collectivité qu'ils servent et sont toujours prêts à cerner les problèmes naissant et à trouver des solutions acceptables avec la collaboration des enquêteurs.

Voici quelques exemples de ce zèle remarquable :

- Reconnaissant la charge de travail accrue imposée à la patrouille générale au cours des mois d'été, le Service a déployé des voitures supplémentaires les vendredis et samedis soir pendant cette période. Les six voitures – une pour chaque Division – ont pu assurer au public une **intervention plus rapide** et fournir aux agents et aux agentes de première ligne une **sécurité accrue** lorsqu'ils interviennent dans des situations dangereuses.
- Un plus grand nombre de patrouilles pédestres ont été affectées les fins de semaine au secteur ouest, au quartier de la Bourse et au centre-ville afin **d'accroître notre présence, notre visibilité et notre accessibilité** pendant les heures avancées de la nuit alors que les activités illicites et turbulentes sont plus nombreuses.
- Un agent ou une agente de la patrouille pédestre du quartier de Broadway Ouest a découvert l'existence d'un nouveau gang dans ce secteur. Grâce à l'intervention d'un groupe d'infiltration, à une bonne source d'information et à la politique de tolérance zéro, **le nouveau gang a été pratiquement démantelé**. L'opération d'infiltration B-Sting s'est traduite par l'arrestation de cinq personnes.

De plus, des accusations ont été portées relativement à la possession d'armes et de drogues.

- Le Service de police de Winnipeg a mis en œuvre un projet d'été visant la prostitution, son activité dans ce sens étant concentrée dans les secteurs de l'ouest et du nord de Winnipeg. Avec l'aide de six districts uniformes, d'agents et d'agentes de police communautaire ainsi que d'agents et d'agentes d'infiltration de la Section des mœurs, le Service a **porté un dur coup au commerce de la prostitution en poursuivant de façon agressive les prostituées elles-mêmes et leurs clients**. La police a appréhendé 50 hommes âgés de 19 à 75 ans. 45 véhicules ont été confisqués. Des femmes dont l'âge variait de 18 à 35 ans ont été appréhendées.

- Les agents et agentes de police communautaire de la Division 16, les agents et agentes de la patrouille pédestre du quartier et les membres de la patrouille générale, en collaboration avec l'association des gens d'affaires d'Osborne Village, ont sérieusement **perturbé la vente de drogues illicites** dans ce secteur. La surveillance périodique de ce secteur, traditionnellement connu par les acheteurs et les vendeurs dans la rue comme un excellent endroit où trafiquer, permet de repérer les contrevenants, de les arrêter et de les traiter en conséquence. Les accusés reçoivent ensuite l'ordre de tribunal de ne plus fréquenter ce secteur. Les agents et agentes procédant aux arrestations peuvent facilement identifier les récidivistes. Des douzaines de personnes ont été appréhendées par suite de cette mesure dynamique.

- Des agents et agentes communautaires de Richmond Ouest ont uni leurs efforts à ceux des résidents pour mettre sur pied le « **Citizens on Patrol Program** ». Le programme est reconnu pour avoir contribué à la régression du vandalisme et des graffitis. Les 72 membres actifs de la collectivité se divisent en groupes pour patrouiller le quartier à bicyclette ou à pied pendant l'été et en automobile pendant l'hiver. L'agent ou l'agente de police communautaire rencontre les coordonnateurs du COPP une fois par semaine afin de garder les lignes de communication ouvertes et de déterminer le genre d'intervention appropriée, le cas échéant. On projette déjà d'appliquer le programme dans d'autres quartiers de la Division 16.

L'engagement que les agents et agentes de première ligne ont pris de se mettre au service de la collectivité en ce qui concerne ces projets illustre bien la collaboration qui existe entre nos membres et la collectivité et comment ceux-ci élaborent leurs propres solutions aux problèmes qui surgissent partout dans la ville.



Rapports avec la collectivité

Savoir, c'est pouvoir – surtout dans le domaine de la lutte contre le crime.

L'UNITÉ DE LA PRÉVENTION DU CRIME DU SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG JOUE UN RÔLE DE PREMIER PLAN AFIN QUE LES CITOYENS ET LES CITOYENNES AIENT LES RENSEIGNEMENTS DONT ILS ONT BESOIN POUR CONTRIBUER À ASSURER LEUR SÉCURITÉ ET CELLE DE LEUR COLLECTIVITÉ.

Certains de ses agents et agentes sont affectés à deux programmes importants, à savoir : **CounterAction**, qui a été primé, et **À vous d'agir**.

CounterAction offre un programme d'éducation axé sur les besoins du monde des affaires. On y aborde des sujets aussi variés que le vol qualifié, la fraude, le vol à l'étalage et la prévention du crime par l'aménagement du milieu (PCAM).

À vous d'agir se préoccupe davantage des besoins des groupes communautaires tels que Surveillance de quartier, les aînés, les organismes gouvernementaux et les citoyens et citoyennes intéressés. On y présente des exposés sur la prévention des introductions par effraction dans les maisons et les appartements, le vol d'auto et la sécurité personnelle.

En 2003, l'Unité a participé à 328 séances d'information du public auxquelles ont assisté 8 298 citoyens et citoyennes, à savoir :

- 34 réunions de nouveaux membres de Surveillance de quartier;
- 5 réunions de responsables de quartier du programme Surveillance de quartier;

- 10 réunions de Conscientisation du public en matière de crime;
- 74 réunions sur la sécurité personnelle;
- 21 réunions sur la sécurité des personnes âgées;
- 38 réunions sur la sécurité en milieu de travail;
- 48 exposés de *CounterAction*.

L'Unité de la prévention du crime veille également à la coordination du Programme de lutte contre les graffitis du Service de police de Winnipeg et aide l'Unité des véhicules volés ainsi que la Société d'assurance publique du Manitoba en matière de mesures de prévention des vols d'autos.

L'analyste de l'Unité des véhicules volés tient à jour un site Web qui donne des renseignements sur la prévention des vols d'autos et les tendances en cours. Pour plus de renseignements sur l'initiative mentionnée ci-dessus, faites parvenir un courriel à wps_stolen_vehicles_subscribe@yahoogroups.ca.

Nouveau modèle de patrouille communautaire

Le Service de police de Winnipeg a mis à l'essai un nouveau projet pilote dans les Divisions 13, 14 et 15. Il s'agit d'un nouveau modèle de patrouille communautaire dont le but est d'offrir une variété de réponses aux demandes d'intervention en permettant :

- la disponibilité accrue des unités de deux agents ou agentes pour les demandes d'intervention prioritaire;
- la capacité de fournir des ressources suffisantes pour répondre aux demandes d'intervention de faible priorité et non urgentes;
- l'accès ininterrompu aux centres de services pendant les périodes-clés;
- aux membres des patrouilles communautaires de chaque division de consacrer plus de temps aux enquêtes complémentaires.

Ce projet pilote de trois ans a pris fin en décembre 2003. Les Divisions 13, 14 et 15 en ont officiellement adopté le modèle. Quant aux Divisions 12 et 16, elles l'adopteront en 2004.



Partage d'idées

LES SERVICES DE POLICE TOUCHENT À TOUS LES ASPECTS DE LA VIE DANS LA COLLECTIVITÉ. LES CHANGEMENTS SONT CONSTANTS ET RAPIDES.

Le Service de police de Winnipeg a la chance non seulement de posséder l'une des académies de police les plus respectées au Canada, mais aussi d'entretenir d'excellentes relations de travail avec d'autres ressorts, ce qui permet de combiner leur savoir-faire pour l'amélioration des services de police partout en Amérique du Nord.

Le Service de police de Winnipeg a eu l'insigne honneur d'être l'hôte de deux grandes conférences en 2003.

En partenariat avec les membres de la Division D de la GRC, le Service de police de Winnipeg a accueilli 620 participants et participantes à la première conférence de tous les temps s'intitulant **Respect in Service Aboriginal & Diversity Law Enforcement Conference**. Cette conférence a regroupé des professionnels de l'application des lois et des parties intéressées de la collectivité qui ont discuté des problèmes et qui ont échangé des idées.

La principale initiative à naître de cette conférence est la création du réseau *Law Enforcement and Diversity (LEAD)*. Ce réseau comblera le fossé qui existe entre les valeurs et les styles de vie des Autochtones et de diverses collectivités et la capacité des agents et agentes de police de les servir avec une compréhension et un respect qui contribueront de façon significative à la sécurité de ces collectivités.

Compte tenu du succès de l'événement, il a été décidé de tenir une conférence sur les Autochtones et la diversité tous les deux ans.

Le Service de police de Winnipeg a aussi été l'hôte du **2003 Northwest Chapter FBI National Academy Associates Re-Trainer**. Cette activité était ouverte à tous les diplômés de l'Académie nationale du FBI vivant et travaillant dans la région comprenant le Dakota du Nord, le Dakota du Sud, le Minnesota, le Manitoba et le Nord-Ouest de l'Ontario.

L'Académie nationale du FBI, qui a été fondée en 1935, est depuis longtemps un facteur vital de l'amélioration continue des normes d'application des lois, du savoir et de la collaboration mondiale. L'Académie nationale offre une vaste gamme de cours préparant à des postes de commande et de cours spécialisés. Cette année la conférence avait pour thème **Leadership and Management of Emergent Police Issues**.

Compte tenu de la présence de membres du FBI et d'anciens de l'Académie venus de partout dans la région, cette séance de recyclage professionnel était tout indiqué pour mettre en évidence notre Service devant les meilleurs professionnels de l'application des lois dans la région et échanger des idées, des techniques et nos expériences en matière de maintien de l'ordre.

Il règne au sein du Service un esprit de collaboration bien vivant et bien ancré.

Il en va de même de nos efforts visant à accroître le nombre d'agentes de police au sein du Service. Afin de faciliter l'accroissement du nombre de femmes dans le Service, nous avons créé le réseau **Policewomen's Network**. Ce réseau a pour objectif de créer une entité permanente apte à déterminer les questions propres aux femmes policières et à y donner suite, notamment le recrutement, l'encadrement, la conservation et l'avancement.

Le **Policewomen's Network** du SPW a tenu sa conférence inaugurale en 2003. Cette conférence qui, en 2003, s'intitulait *Women in Leadership*, deviendra une activité annuelle.



Formation académique pour des bases solides

LE MAINTIEN D'UNE FORTE PRÉSENCE DANS LES RUES CONSTITUE NOTRE GRANDE PRIORITÉ. EN 2003, NOTRE ACADÉMIE A DE NOUVEAU ACCUEILLI DEUX CLASSES DE RECRUES. LA CLASSE N° 136, QUI COMPTAIT 51 RECRUES, EST LA PLUS NOMBREUSE À ÊTRE DIPLÔMÉE PAR L'ACADÉMIE.

Afin de faire en sorte que nos nouveaux agents et nos nouvelles agentes soient prêts à relever le défi qui les attend, nous réorganisons et améliorons continuellement le programme de formation des recrues et y ajoutons de nouveaux cours. En 2003, l'Unité de négociation en temps de crise du Service de police de Winnipeg a commencé à offrir une séance sur les **communications en temps de crise**, plus précisément sur les communications tactiques verbales. L'Unité de la diversité a aussi contribué à l'amélioration de la formation des recrues en introduisant le cours **Policing Our Diverse Community** (la police dans notre collectivité diversifiée).

des membres du SPW en collaboration avec des membres de la communauté autochtone porte sur les problèmes de l'heure touchant les Autochtones.

2004 et au-delà

Soucieux de l'avenir et de la formation juste à temps et efficace de ses membres, le SPW a conclu un accord de partenariat avec d'autres services de police canadiens en vue de la création d'un consortium national de modules d'apprentissage à distance. Cet effort de cyberapprentissage

SOUCIEUX DE L'AVENIR ET DE LA FORMATION JUSTE À TEMPS ET EFFICACE DE SES MEMBRES, LE SPW A CONCLU UN ACCORD DE PARTENARIAT AVEC D'AUTRES SERVICES DE POLICE CANADIENS EN VUE DE LA CRÉATION D'UN CONSORTIUM NATIONAL DE MODULES D'APPRENTISSAGE À DISTANCE.

Veiller à ce que tous nos membres reçoivent la formation voulue pour répondre aux besoins de la collectivité est d'une importance primordiale pour que nous puissions réussir à bien servir la collectivité. En 2003, l'Académie du SPW a offert 123 cours spécialisés à 1 772 agents et agentes de police et à 418 civils. Ces cours, dont l'ampleur et l'étendue différaient, portaient sur divers sujets, depuis les rudiments de l'informatique, la protection et la fouille de la scène d'un crime, l'intervention en cas de suicide et l'administration policière. Le Service a également offert des séances de formation à 392 membres d'organismes de l'extérieur.

Il est également devenu le premier service de police municipal à offrir un cours sur les **perceptions autochtones**. Ce cours de cinq jours qui est enseigné par

coopératif dans le domaine de la conception et de la fourniture de techniques et de connaissances communes à tous les corps de police peut permettre de faire respectivement des économies de temps et d'argent de 50 pour cent et de 40 à 60 pour cent par rapport à la formation habituelle en salle de classe. Le plus grand avantage n'est pas le coût ni la rapidité, mais plutôt le fait que les étudiants et les étudiantes peuvent choisir de suivre la formation au moment qui leur convient, peu importe où ils sont.



Les bénévoles se révèlent d'une valeur inestimable

LE SPW CONTINUE À BÉNÉFICIER DE LA GRANDE COLLABORATION DE SES BÉNÉVOLES. EN 2003, IL COMPTAIT **217 BÉNÉVOLES ACTIFS** QUI LUI ONT DONNÉ **23 971 HEURES DE BÉNÉVOLAT**.

Ces bénévoles nous aident à nous acquitter de nos obligations en nous donnant des heures innombrables :

- à mettre à contribution leur connaissance de la collectivité;
- à répondre aux demandes de renseignements par téléphone à nos postes divisionnaires et centres de service;
- à aider les gens à rédiger leur rapport d'accident non urgent ou leur rapport d'accident d'automobile;
- à recevoir les paiements volontaires pour les infractions de stationnement;
- à compiler des statistiques sur les demandes de renseignements en personne et par téléphone;
- à collaborer à des projets spéciaux.

Ces projets spéciaux comprennent notamment les inspections de véhicules automobiles, le Salon des carrières du SPW, la journée portes ouvertes de l'Immeuble de la sécurité publique, les ateliers d'empreintes digitales, les présentoirs dans les centres commerciaux et les sondages initiés par les bénévoles sur les mendiants de la rue et la prévention du crime au centre-ville.

Les bénévoles travaillant dans notre Unité d'aide aux victimes nous ont également donné un formidable coup de main.

- En effet, ils ont **établi 8 457 contacts avec des victimes de crimes**, et ce, par téléphone ou par voie d'une trousse documentaire expédiée par la poste. Ils ont adressé environ 6 521 lettres à des victimes d'actes criminels. Ces lettres contenaient des renseignements concernant l'Unité d'aide aux victimes, les déclarations sur les répercussions sur la victime, la prévention du crime et le stress dû à un incident critique.
- En tout, 549 engagements ont été postés à des victimes d'actes criminels.
- Un travailleur social et des bénévoles ayant reçu une formation spéciale se sont occupés d'environ 493 cas d'agression sexuelle, de violence envers les enfants ou d'homicide.
- De plus, 683 cas ont été dirigés au Centre de ressources pour les personnes âgées victimes de mauvais traitements.



Engagement envers la collectivité

NOS MEMBRES DE PREMIÈRE LIGNE SONT HABITÉS PAR LE MÊME ESPRIT DE COMPASSION ET DE DÉVOUEMENT QUE CELUI QUI ANIME NOS BÉNÉVOLES ET SONT TOUJOURS PRÊTS À FOURNIR CE PETIT EFFORT SUPPLÉMENTAIRE QUI FAIT TOUTE LA DIFFÉRENCE.



- Les 16 membres de l'équipe de relais à bicyclette *Cops for Kids* du Service de police de Winnipeg ont parcouru 3 200 kilomètres pour se rendre à la statue de la liberté, à New York, afin de venir en aide aux enfants de la Fondation Canadienne Rêves d'Enfants. Leur objectif était de collecter 50 000 \$ pour la Fondation au moyen de leur périple de six jours **Torch-to-Torch – Light of Hope Tour**.
- Inspiré par l'un de nos bénévoles, Monsieur Bob Simmons, qui a donné le nombre remarquable de 1 500 heures en 2003, le Service est fier d'avoir conclu un accord de partenariat avec le Club Kinsmen de Winnipeg et de participer à la fameuse campagne **Parkas for the Penniless Program**. Depuis le lancement de cette campagne par Monsieur Simmons en 1999, plus de 12 000 manteaux ont été recueillis par nos postes de police divisionnaires et nos centres de services communautaires. Ces manteaux sont remis à des personnes moins bien nanties et rendent les hivers winnipégois un peu plus supportables, non seulement en raison du fait qu'ils gardent au chaud, mais aussi en raison de la chaleur de la compassion qui s'en dégage.
- Les agents et agentes communautaires de la Division 13 ont été les hôtes de la 7^e **Fête annuelle du printemps**. Cette fête permet de faire revivre une page de l'histoire des Autochtones par la reconstitution des fonctions de la police tribale dont les membres étaient les chasseurs et les cueilleurs de la tribu. Nos membres ont noué le tablier et ont apprêté des mets merveilleux tels que ragoût et doré pour la communauté. Cette année, les spectateurs ont eu le bonheur d'assister à une activité tout à fait spéciale. En effet, le programme culturel de l'après-midi a été offert par le Club garçons et filles sous la direction de nos propres agents et agentes, à savoir Ken Anderson, Janet Dykstra et Bonnie Emerson.
- De plus, une série d'activités a été organisée dans le cadre de la 15^e **Course au flambeau annuelle des responsables de l'application de la loi**. Chaque année, la Course au flambeau permet de recueillir, grâce à une variété d'activités parrainées par les professionnels de l'application de la loi de toute la province, la somme de 83 000 \$ pour venir en aide aux Jeux olympiques spéciaux du Manitoba.
- Des membres de toutes les divisions du Service ont participé au rasage de têtes de *Cops For Cancer*. Leur geste a rapporté la somme de 20 600 \$ en 2003 et de 205 000 \$ depuis 1997.



Mise à jour du Programme de visites de la police dans les écoles

EN COLLABORATION AVEC LA *NORTH END COMMUNITY RENEWAL CORPORATION* ET AVEC L'AIDE FINANCIÈRE DU PROGRAMME *QUARTIERS VIVANTS* DE LA PROVINCE DU MANITOBA ET DE LA CONTRIBUTION EN NATURE DE LA *DIVISION SCOLAIRE DE WINNIPEG*, LE *SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG* CONTINUE À COLLABORER AU *PROGRAMME DE VISITES DE LA POLICE DANS LES ÉCOLES*, PROJET PILOTE D'UNE DURÉE DE TROIS ANS S'INTITULANT **INITIATIVE DE PARTENARIAT AVEC LES ÉCOLES DU NORD DE LA VILLE**. CETTE INITIATIVE DE PRÉVENTION DU CRIME ET D'ÉDUCATION, QUI A ÉTÉ LANCÉE AU DÉBUT DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2002-2003, A CONSISTÉ À AFFECTER TROIS DE NOS AGENTS ET AGENTES DE POLICE QUI TRAVAILLENT DIRECTEMENT DANS 15 ÉCOLES DU NORD DE **WINNIPEG**.

La première année, nos agents et agentes avaient pour mandat d'établir des liens avec les élèves et les administrateurs scolaires. À cette fin, ils ont participé à un certain nombre d'activités dans ces mini-collectivités. Notamment, ils :

- ont tenu des séances individuelles de counseling avec les élèves;
- ont tenu des séances de médiation;
- ont répondu aux demandes de renseignements et aux préoccupations des parents;
- sont intervenus dans les activités criminelles dans l'école et aux environs.

Le projet a suscité beaucoup d'intérêt dans le public et, à la fin de sa première année, nous avons mis en branle un processus d'évaluation officiel grâce à la générosité financière de la *Winnipeg Foundation*.

Cette évaluation servira à déterminer l'efficacité du projet pilote pour ce qui est d'offrir des modèles de comportement aux jeunes, de sensibiliser

aux activités dangereuses et illégales et d'accroître la perception du public des effets sur la sécurité et le bien-être de la collectivité dans son ensemble.

Selon cette évaluation, le programme serait sur la bonne voie.

Soixante-douze pour cent des élèves interrogés ont dit se sentir plus en sécurité dans leur école et cinquante-sept pour cent ont indiqué qu'il y avait moins de manœuvres d'intimidation et/ou de violence dans leur école. Les élèves ont également indiqué qu'ils comprenaient mieux le rôle des agents et des agentes de police et qu'ils étaient plus à l'aise pour leur parler.

D'après le sondage, le programme s'est également révélé bénéfique pour le quartier. Les entreprises qui se trouvent dans le secteur du projet ont indiqué qu'il y avait eu une légère diminution des graffitis et du vandalisme. Les administrateurs scolaires ont également fait état d'une réduction de 60 pour cent des cas de graffiti et de vandalisme dans les écoles.

Nous avons la ferme intention de poursuivre ce processus d'évaluation tout au long des deux dernières années du projet pilote.



Quand chaque seconde compte



IL EST INDISPENSABLE QUE LES SYSTÈMES DE COMMUNICATIONS DE SÉCURITÉ PUBLIQUE RÉPONDENT AUX BESOINS EN CONSTANTE ÉVOLUTION DE LA COLLECTIVITÉ. EN 2003, DANS LE CAS DES 284 127 DEMANDES D'INTERVENTION, IL A FALLU OBTENIR DES RENSEIGNEMENTS D'IMPORTANCE VITALE DE LA PART DES INTERLOCUTEURS PUIS LES TRANSMETTRE AUX AGENTS ET AUX AGENTES DE POLICE ET/OU AUX FOURNISSEURS DE SERVICES DE SÉCURITÉ PUBLIQUE, ET CE, AVEC RAPIDITÉ ET EXACTITUDE.

Afin de garantir que ce genre de communication soit maintenu, il faut continuellement améliorer nos manières de faire, notre technologie et notre personnel. En 2003, l'équipe de notre Centre des communications a fait beaucoup de progrès à ce chapitre.

En effet, elle :

- a révisé et amélioré les lignes directrices de sa politique;
- a mis à niveau son matériel et ses logiciels;

- a offert une formation supplémentaire au personnel de supervision sur le lieu de travail, le règlement des conflits, la communication de renseignements ainsi que sur le soutien à offrir aux membres de l'équipe qui ont besoin d'aide.

L'équipe de notre Centre des communications demeure déterminée à faire preuve de transparence, de responsabilité, de respect envers la diversité et de volonté de perfectionnement et

L'ÉQUIPE DE NOTRE CENTRE DES COMMUNICATIONS DEMEURE DÉTERMINÉE À FAIRE PREUVE DE TRANSPARENCE, DE RESPONSABILITÉ, DE RESPECT ENVERS LA DIVERSITÉ ET DE VOLONTÉ DE PERFECTIONNEMENT ET D'EN FAIRE LES PIERRES ANGULAIRES POUR RÉPONDRE AUX DEMANDES CROISSANTES AUXQUELLES FAIT FACE LA DIVISION.

- a accru son personnel afin de pouvoir répondre aux demandes accrues pendant les heures de pointe (de minuit à 4 heures) et de mettre en application le nouveau modèle de répartition à trois;
- a ajouté des postes de supervision de deuxième niveau à chaque peloton afin d'accroître la capacité de gestion du Centre;
- a offert des séances de formation intensives aux membres de l'équipe sur des sujets portant notamment sur la violence familiale, l'intervention en cas de crise, la sensibilisation aux Autochtones, le système de justice et la création d'un milieu de travail respectueux;

d'en faire les pierres angulaires pour répondre aux demandes croissantes auxquelles fait face la Division.

Les réalisations de la Division des communications ont été reconnues lorsque Debbie Johnson, l'une de nos préposées aux communications de la police, a reçu la désignation de communicatrice de l'année de 2003 de l'Association of Public Safety Communications Officials du Canada.

Faire équipe pour combattre la violence familiale

LE SPW S'EST ENGAGÉ À POURSUIVRE LA LUTTE CONTRE LA VIOLENCE FAMILIALE. LE SPW RECONNAÎT QUE LA VIOLENCE FAMILIALE EST UN PROBLÈME DE LA SOCIÉTÉ QUI NE SE LIMITE PAS AUX INCIDENTS POUR LESQUELS LA POLICE DOIT INTERVENIR.

Au cours des trois dernières années, nous avons eu le privilège d'entretenir des relations profitables avec les Services communautaires de Winnipeg. Conjointement, nous avons élaboré une approche sur deux fronts du problème de la violence familiale dans notre ville.

Depuis 2001, les équipes d'intervention en cas de violence familiale (É.I.V.F.) ont œuvré auprès des familles éprouvées qui ont demandé l'intervention de la police, et aucune accusation criminelle n'a été portée. À la fin de 2003, les É.I.V.F. étaient intervenues dans plus de 2 200 cas de violence familiale portés à leur attention. Les équipes ont entamé des relations avec plus de 900 familles.

À la fin de 2003, les É.I.V.F. ont fait l'objet d'un examen par les chercheurs de R.E.S.O.L.V.E.

(*Research and Education for Solutions to Violence and Abuse*). À la lumière de ce rapport, on a constaté que toutes les personnes qui ont fait l'objet du sondage se sentaient plus optimistes par suite de leur contact avec les É.I.V.F.

Ce projet pilote de trois ans a pris fin le 30 juin 2004.

Le Service de police de Winnipeg continue à rechercher, de façon proactive, des partenariats innovateurs et des solutions efficaces au problème sérieux de la violence familiale dans la ville. En décembre 2003, il a convenu de collaborer avec le ministère de la Justice du Manitoba à la mise en œuvre du *Domestic Violence Front End Project*. Ce projet va tenter de réduire le délai d'attente entre l'arrestation et la poursuite judiciaire afin que les victimes puissent fermer la page sur l'incident.

Cultures et laboratoires clandestins

Une nouvelle tendance du monde de la drogue vient de se manifester à Winnipeg. Nous voyons apparaître régulièrement à travers la ville des lieux de culture intérieure de marijuana. La police de Winnipeg découvre une de ces exploitations commerciales à un rythme régulier. Bon nombre d'entre elles présentent de nombreux risques pour la sécurité et mettent leur voisinage en danger.

De plus en plus, on découvre et confisque dans les rues de Winnipeg de la méthamphétamine, de l'Ecstasy, du GHB ainsi que d'autres drogues dérivées par voie chimique.

Un total de 108 lieux de culture de marijuana ont été fermés dans la ville en 2003. Jusqu'à ce jour, nos policiers ont mis les scellés à deux laboratoires clandestins.

Afin que le public soit mieux renseigné sur les dangers que constituent de telles exploitations, nous affichons sur le site Web Winnipeg.ca/police des renseignements permettant de reconnaître de telles exploitations et des photos d'une exploitation que la police a découverte.



Lutter contre le crime organisé

LES ORGANISATIONS CRIMINELLES QUI EXISTENT À WINNIPEG ONT EU UNE INFLUENCE NÉFASTE SUR LA COLLECTIVITÉ, ET LES POLICIERS DE LA SECTION DU CRIME ORGANISÉ ONT LUTTÉ DE PIED FERME CONTRE CES ACTIVITÉS ILLICITES.

Leur succès est directement attribuable à la collaboration qui existe dans le Service, avec les organismes extérieurs, avec les autres organismes d'application de la loi et avec les principaux intéressés de la collectivité.

- La croissance persistante des gangs locaux, qui sert de tremplin à des activités criminelles plus importantes, a été réduite par le **dynamisme agressif** de nos agents et agentes.
- **Des partenariats ont été formés avec les organismes de libération conditionnelle et de probation fédéral et provinciaux** dans le but de surveiller les délinquants à risque élevé qui sont en libération conditionnelle ou en probation. Ces relations de travail ont entraîné l'arrestation immédiate des délinquants qui manquent aux conditions de libération ou de probation et ont permis la détection de criminels grâce à l'échange de renseignements.
- La Section du crime organisé a adopté une **approche proactive** en vue de repérer les membres des gangs qu'ils croient être en possession d'armes à feu. À l'aide de renseignements obtenus de sources multiples et grâce à des enquêtes poussées, **des centaines d'articles ont été confisqués**, y compris de nombreux fusils-mitrailleurs haut de gamme, des pistolets de police volés et des explosifs provenant d'un peu partout au Canada et aux É.-U.
- Le Service de police de Winnipeg a établi des relations de travail étroites avec la **Direction de la sécurité publique du Manitoba** dont le mandat consiste à sécuriser les quartiers en **éliminant les maisons à problèmes** qui donnent lieu à la prostitution et au trafic de drogues ainsi qu'aux activités auxquelles se livrent les gangs. La nouvelle loi provinciale portant le nom de *Loi visant à accroître la sécurité des collectivités et des quartiers* permet aux autorités d'apposer des scellées sur les biens qui constituent un problème.

- Nous avons fait équipe avec la GRC et le ministère de la Justice du Manitoba pour créer la *Manitoba Integrated Organized Crime Task Force*.
- Des renseignements obtenus révèlent qu'un réseau grandissant de membres de gangs se livre à des activités criminelles partout dans l'Ouest du Canada. Travaillant en collaboration avec des organismes d'application de la loi des provinces de l'Ouest, l'Unité antigang a récemment appréhendé un groupe de membres d'un gang qui étaient revenus de l'Ouest à Winnipeg avec la mission d'assassiner des membres d'un gang rival.
- Des coups sérieux ont également été assésés au commerce de la drogue dans notre ville par l'arrestation d'exécuteurs et de trafiquants par téléphone de haut niveau, à la solde de la plus importante des organisations criminelles. À titre d'exemple, la collaboration de notre unité avec divers services de police de l'Ouest canadien a eu pour résultat la confiscation de 400 000 \$ comptant et d'autres éléments d'actif.
- L'adjonction de chiens détecteurs de drogue à l'unité canine du SPW a permis la confiscation de drogues interdites en cours d'expédition à travers Winnipeg.

Il reste encore beaucoup à faire dans la lutte contre le crime organisé dans notre ville et le Service de police de Winnipeg s'engage à poursuivre tous ceux et celles qui se proposent de compromettre la sécurité des citoyennes et citoyens respectueux de la loi. Si nous faisons front commun avec les principaux intéressés de la collectivité, nous triompherons sûrement.





Sécurisation des rues

POUR LA PREMIÈRE FOIS EN 2003, LE SERVICE DE POLICE DE WINNIPEG A FAIT USAGE DE CINÉMOMÈTRES PENDANT TOUTE L'ANNÉE.

Le 7 janvier 2003, le Service a commencé à donner des contraventions pour excès de vitesse ou croisement au feu rouge à 12 carrefours dotés de cinémomètres qui avaient été mis à l'essai durant l'automne de 2002.

Des unités mobiles de surveillance de la vitesse ont également été utilisées dans les zones scolaires et à proximité des terrains de jeux et des chantiers de construction.

Douze nouveaux cinémomètres ont été ajoutés à diverses intersections au mois d'août.

En plus des cinémomètres mobiles et des méthodes existantes d'application des règlements de la circulation, ces unités font partie de l'initiative globale du Service de police de Winnipeg en matière d'éducation, d'ingénierie et d'application des règlements visant à réduire les blessures et les décès causés par des collisions évitables.

Au cours de l'année 2003, 74 983 contraventions ont été données pour des infractions à des carrefours; en outre, 103 093 contraventions ont été données pour des infractions commises près des écoles et des terrains de jeux.

À la fin de 2007, 10 pour cent des intersections de Winnipeg dotées de feux de circulation seront munis de cinémomètres. Trente cinémomètres se partageront à tour de rôle les soixante intersections.

L'introduction du programme de surveillance par cinémomètre a suscité beaucoup d'intérêt – non seulement quant à l'utilisation des appareils, mais en ce qui concerne le nombre d'infractions photographiées sur le vif.

Afin d'accroître la transparence de notre obligation de rendre compte du programme et de toutes nos activités policières, nous avons ajouté à notre site Internet un nouveau document Web qui

fournit des renseignements sur le nombre de contraventions données dans l'ensemble de la ville en vertu du *Code de la route*. Ces documents Web permettent aux navigateurs d'apprendre quels secteurs de la ville et quelles intersections produisent le plus grand nombre de contraventions, et, dans le document des cinémomètres d'intersection, à quelle vitesse certains automobilistes circulaient.

Bien qu'une publicité tapageuse ait été axée sur la technologie des cinémomètres lorsqu'il s'agissait des efforts du Service à assurer la sécurité de nos rues, beaucoup d'autres projets spéciaux ont été entrepris à cette fin en plus des mesures traditionnelles d'application des règlements de la circulation.

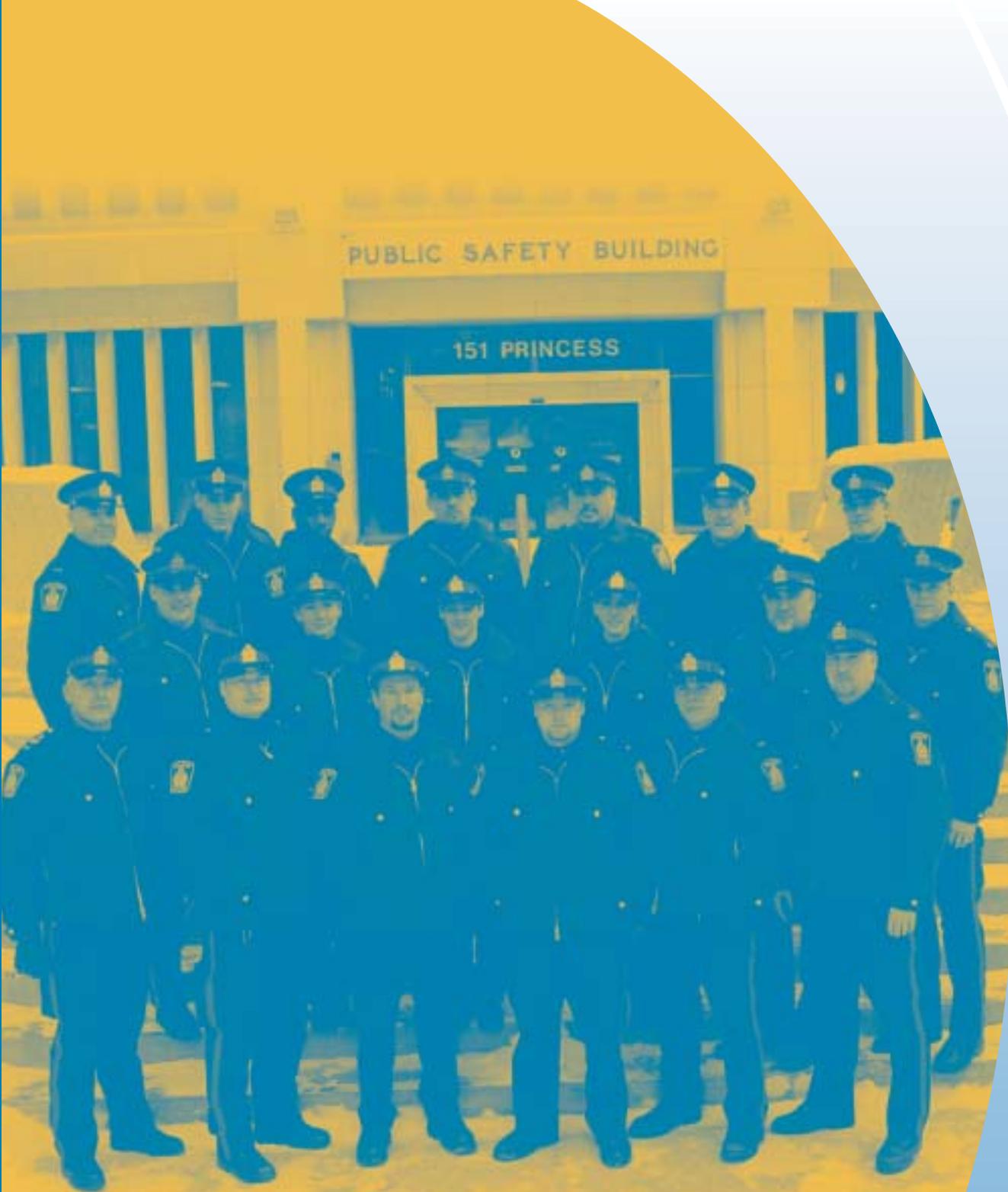
Réduire les risques

Il convient de noter que le Service de police de Winnipeg (SPW), en collaboration avec la Société d'assurance publique du Manitoba, a lancé un projet dynamique d'application des règlements de la circulation appelé *Reduce the Risks* pour les grandes artères de Bishop Grandin et de Kenaston. Ce projet, qui a pour objet de sensibiliser le public aux règles de conduite sécuritaire et de réduire le nombre de collisions, s'est avéré très efficace. Dans le cadre de ce projet, la police a concentré ses efforts sur l'application des règlements de la circulation le long de ces deux artères, en portant une attention particulière aux excès de vitesse, au respect des feux de circulation et à la conduite avec facultés affaiblies. Le SPW et la Société d'assurance publique du Manitoba ont élaboré une stratégie de financement qui permettra d'affecter à ce projet d'autres agents et agentes en congé.

Les artères Bishop Grandin et Kenaston sont connues pour le nombre particulièrement élevé de collisions qui s'y produisent. Entre le 2 juin 2002 et le 30 mai 2003, il s'y est produit 562 collisions qui se sont traduites par 1 100 demandes d'indemnisation d'une valeur de 2,5 millions de dollars. Environ 75 pour cent de ces collisions étaient des chocs par l'arrière. L'excès de vitesse rapproche trop les voitures et entraîne des chocs par l'arrière.

En nous appuyant sur la technologie de pointe, sur l'engagement inébranlable des agents et agentes de la patrouille générale envers l'application des règlements de la circulation et en travaillant étroitement avec les principaux intéressés, **nous pouvons entrevoir des rues sécurisées.**





Sommaire des données statistiques de 2003

Infractions au Code criminel

	Totaux de la ville de Winnipeg				Centre-ville de Winnipeg			District 1		
	Total	Affaires classées	Écart de 2002 - 2003 N ^{bre}	%	Total	Écart de 2002 - 2003 N ^{bre}	%	Total	Écart de 2002 - 2003 N ^{bre}	%
CRIMES CONTRE LES PERSONNES										
Homicides ¹	18	83 %	-3	-14 %	4	-3	-43 %	8	-6	-43 %
Tentatives de meurtre ¹	10	80 %	-2	-17 %	0	0	SC	2	-1	-33 %
Agressions sexuelles ^{1 et 2}	713	39 %	36	5 %	140	22	19 %	256	22	9 %
Autres infractions d'ordre sexuel ^{1 et 2}	35	43 %	4	13 %	8	0	0 %	16	6	60 %
Voies de fait ^{1 et 2}	5 950	71 %	-558	-9 %	555	-52	-9 %	1 844	-254	-12 %
Enlèvements ^{1 et 2}	16	13 %	3	23 %	2	1	100 %	5	3	150 %
Vols qualifiés ²	1 610	34 %	112	7 %	235	-28	-11 %	613	25	4 %
Total	8 352	61 %	-408	-5 %	944	-60	-6 %	2 744	-205	-7 %
CRIMES CONTRE LES BIENS										
Introductions par effraction ²	7 622	15 %	873	13 %	353	86	32 %	1 648	121	8 %
Tentative de vol de véhicule	3 277	3 %	394	14 %	143	26	22 %	638	109	21 %
Vols de véhicules	6 856	13 %	418	6 %	284	-35	-11 %	1 201	47	4 %
Vols de véhicules automobiles ²	10 133	10 %	812	9 %	427	-9	-2 %	1 839	156	9 %
Vols de plus de 5 000 \$ ²	239	23 %	-7	-3 %	35	-20	-36 %	55	-25	-31 %
Vols de moins de 5 000 \$ ²	23 249	14 %	4 160	22 %	2 631	438	20 %	5 313	895	20 %
Recels	484	98 %	50	12 %	58	21	57 %	112	20	22 %
Fraudes ²	1 222	61 %	-75	-6 %	265	12	5 %	392	11	3 %
Incendies criminels ²	551	30 %	77	16 %	25	-2	-7 %	134	-16	-11 %
Méfaits ²	17 412	5 %	2 404	16 %	1 143	68	6 %	3 331	461	16 %
Total	60 912	13 %	8 294	16 %	4 937	594	14 %	12 824	1 623	14 %
AUTRES INFRACTIONS AU CODE CRIMINEL										
Prostitution	185	99 %	18	11 %	5	2	67 %	115	-33	-22 %
Armes à feu et armes offensives	404	89 %	11	3 %	45	0	0 %	130	-18	-12 %
Autres infractions au Code criminel ³	8 848	81 %	-167	-2 %	1 665	-97	-6 %	3 403	-69	-2 %
Total	9 437	81 %	-138	-1 %	1 715	-95	-5 %	3 648	-120	-3 %
Total global	78 701	26 %	7 748	11 %	7 596	439	6 %	19 216	1 298	7 %
Superficie totale (en km carrés)	475,2				3,3			14,22		
Population ⁵	633 000									
Policier par résidents	1/536									
Total des demandes d'intervention	284 127							72 673		
Réponses aux demandes d'intervention ⁴	170 158							46 313		
Frais d'exploitation ⁶	118 902 487,71 \$									
Côût par tête	187,84 \$									

¹ Les totaux correspondent au nombre de victimes.

² Comprend les actes réels et les tentatives.

³ Sont assimilés aux autres infractions au Code criminel rapt d'enfants, les prises d'otages, le harcèlement sexuel, les menaces, la production et distribution de pornographie juvénile, les explosifs causant la mort ou des lésions, la négligence criminel

⁴ Demandes ayant fait l'objet de l'assignation d'une unité.

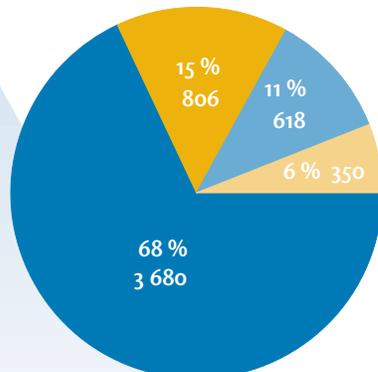
⁵ D'après les prévisions démographiques de 2003 du Conference Board du Canada.

⁶ Dépenses payées par les recettes fiscales.

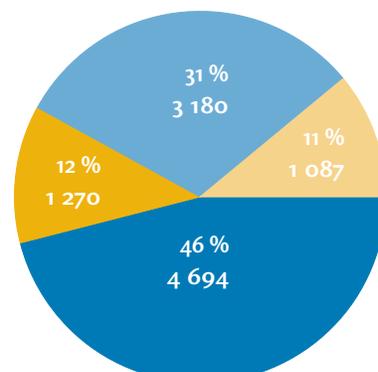
Infractions au Code criminel – Personnes accusées¹

Crimes contre les personnes

- Hommes
- Femmes
- Adolescents
- Adolescentes



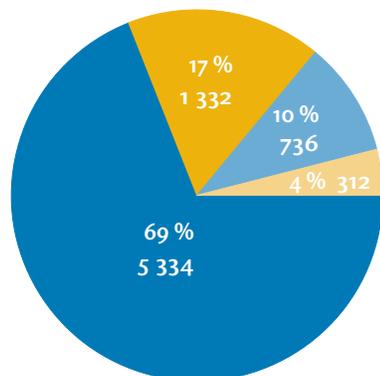
Crimes contre les biens



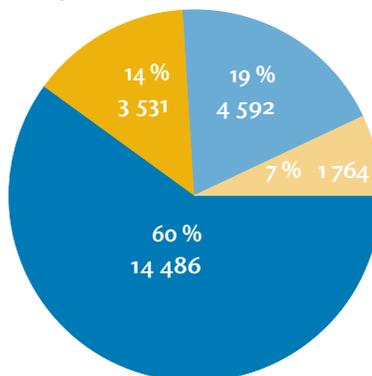
¹ Comprend les cas où il y a suffisamment d'éléments de preuve pour porter une accusation, mais où les suspects font l'objet d'autres mesures.

District 2			District 3			District 4			District 5			District 6		
Total	Écart de 2002 - 2003		Total	Écart de 2002 - 2003		Total	Écart de 2002 - 2003		Total	Écart de 2002 - 2003		Total	Écart de 2002 - 2003	
	N ^{bre}	%		N ^{bre}	%		N ^{bre}	%		N ^{bre}	%		N ^{bre}	%
0	0	SC	6	1	20 %	1	1	SC	1	0	0 %	2	1	100 %
1	1	SC	4	1	33 %	1	0	0 %	1	-2	-67 %	1	-1	-50 %
66	25	61 %	164	-1	-1 %	80	1	1 %	55	-5	-8 %	92	-6	-6 %
2	2	SC	7	-1	-13 %	6	0	0 %	0	-4	-100 %	4	1	33 %
546	-42	-7 %	1 450	-191	-12 %	841	31	4 %	578	-48	-8 %	691	-54	-7 %
0	0	SC	8	3	60 %	2	1	100 %	0	-4	-100 %	1	0	0 %
141	35	33 %	375	3	1 %	165	-17	-9 %	138	60	77 %	178	6	3 %
756	21	3 %	2 014	-185	-8 %	1 096	17	2 %	773	-3	0 %	969	-53	-5 %
945	140	17 %	1 687	108	7 %	1 127	14	1 %	866	122	16 %	1 349	368	38 %
475	63	15 %	925	169	22 %	482	26	6 %	241	-60	-20 %	516	87	20 %
944	34	4 %	1 991	253	15 %	989	0	0 %	628	-84	-12 %	1 103	168	18 %
1 419	97	7 %	2 916	422	17 %	1 471	26	2 %	869	-144	-14 %	1 619	255	19 %
50	6	14 %	27	-13	-33 %	22	-1	-4 %	28	-1	-3 %	57	27	90 %
3 442	568	20 %	4 204	964	30 %	3 200	312	11 %	2 577	311	14 %	4 513	1 110	33 %
66	1	2 %	107	-14	-12 %	64	5	8 %	53	22	71 %	82	16	24 %
176	-27	-13 %	205	-35	-15 %	150	-7	-4 %	147	-6	-4 %	152	-11	-7 %
50	7	16 %	166	37	29 %	78	10	15 %	48	11	30 %	75	28	60 %
2 193	365	20 %	4 042	857	27 %	2 695	-161	-6 %	1 965	241	14 %	3 186	641	25 %
8 341	1 157	16 %	13 354	2 326	21 %	8 807	198	2 %	6 553	556	9 %	11 033	2 434	28 %
1	-1	-50 %	69	52	306 %	0	0	SC	0	0	SC	0	0	SC
41	11	37 %	106	25	31 %	42	-4	-9 %	38	1	3 %	47	-4	-8 %
718	-8	-1 %	1 792	-113	-6 %	1 120	25	2 %	777	-48	-6 %	1 038	46	5 %
760	2	0 %	1 967	-36	-2 %	1 162	21	2 %	815	-47	-5 %	1 085	42	4 %
9 857	1 180	14 %	17 335	2 105	14 %	11 065	236	2 %	8 141	506	7 %	13 087	2 423	23 %
65,11			65,28			63,72			110,65			156,22		
32 044			62 306			38 021			31 258			47 825		
17 135			39 615			23 400			18 213			25 482		

Autres infractions au Code criminel



Total des infractions au Code criminel (comprend les infractions de la route)



Délits de la route

	N ^{bre} de personnes accusées en 2003	N ^{bre} de personnes accusées en 2002	Écart 2002-2003	
			N ^{bre}	%
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile ayant causé la mort	1	1	0	0 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile ayant causé des lésions corporelles	12	6	6	100 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile	46	39	7	18 %
Conduite dangereuse d'un véhicule automobile et délit de fuite	83	67	16	24 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé la mort	1	2	-1	-50 %
Conduite avec facultés affaiblies ayant causé des lésions corporelles	11	18	-7	-39 %
Conduite avec facultés affaiblies ou avec taux d'alcoolémie supérieur à 0,08	729	761	-32	-4 %
Échecs à l'analyse d'un échantillon d'haleine ou de sang ou refus de s'y soumettre	37	40	-3	-8 %
Contraventions par véhicule en circulation	29 048	37 465	-8 417	-22 %
Contraventions de stationnement	156 142	168 885	-12 743	-8 %

Demandes d'intervention



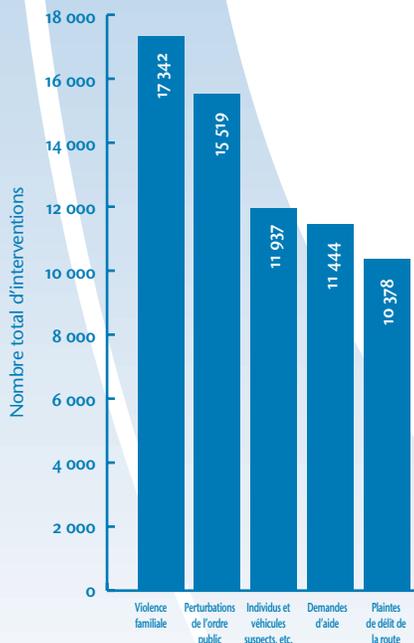
Violence familiale

	2001	2002	2003
Nombre total des demandes d'intervention pour violence familiale ¹	14 523	16 669	17 342
Nombre total – Violence familiale ²	3 470	3 514	3 051
Personnes accusées			
Hommes	2 598	2 666	2 305
Femmes	558	530	465
Adolescents	46	51	41
Adolescentes	25	21	21
Nombre total de personnes accusées	3 227	3 268	2 832

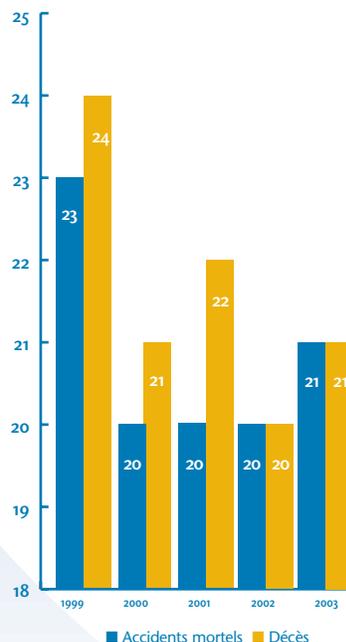
¹ Comprend uniquement les causes de violence familiale ayant donné lieu à la violation d'une ordonnance du tribunal.

² Comprend les incidents qui peuvent faire l'objet d'autres mesures que d'arrestations.

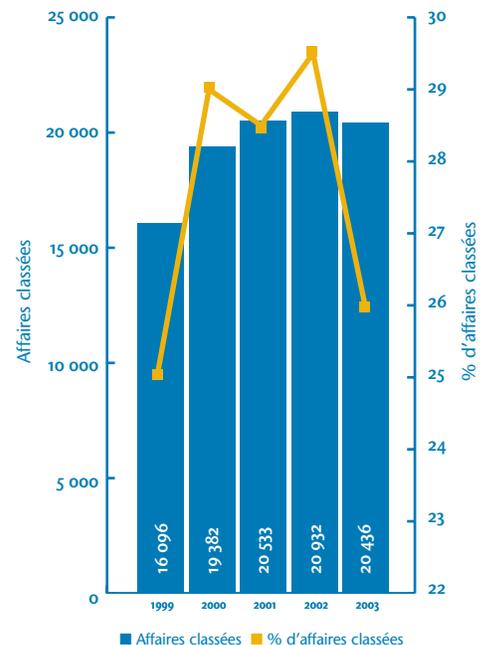
5 principaux types d'intervention

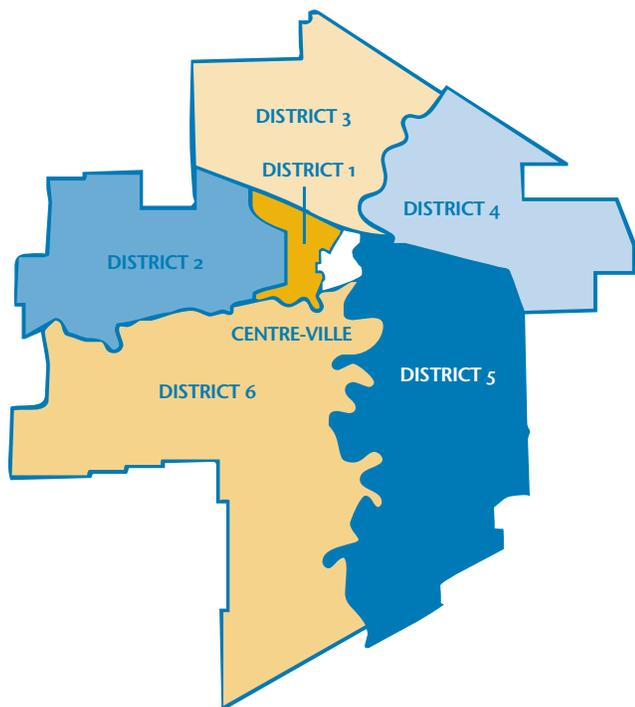


Accidents mortels de véhicules automobiles

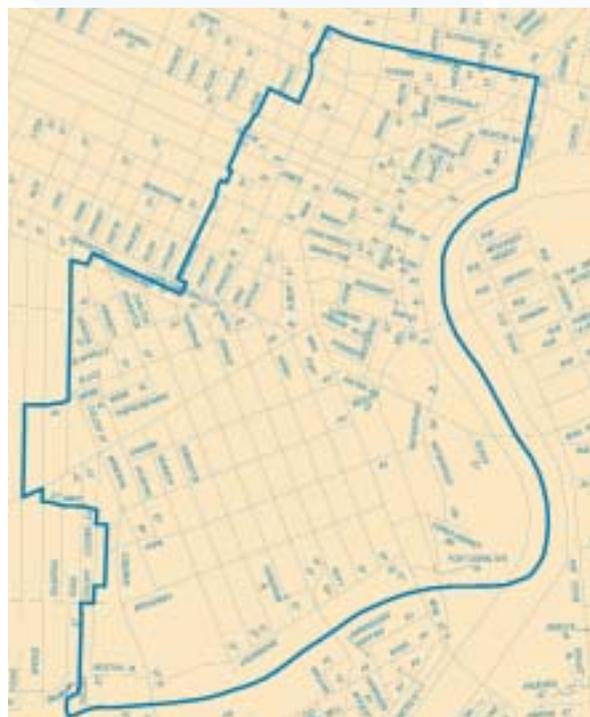


Taux d'affaires classées





Districts de police de Winnipeg



Centre-ville de Winnipeg
(d'après le Centre plan)

CONTINGENT DE 2003

Chef de police	1
Chefs de police adjoints	2
Surintendant	1
Inspecteurs	18
Sergents d'état-major	25
Sergents	80+1*
Sergents de patrouille et sergents-détectives	154+6*
Agents et agentes de police	919+62*
Membres non assermentés	327+1**
Effectif total	1 527

* Postes rémunérés par d'autres organismes, dont :

- 1 sergent (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
- 4 sergents de patrouille (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
- 2 sergents-détectives (Unité mixte des produits de la criminalité)
- 1 sergent-détective (agent de surveillance des armes)
- 12 agents et agentes de police (Administration aéroportuaire de Winnipeg)
- 40 agents et agentes de police (accord de financement provincial)
- 6 agents et agentes de police de l'Unité des vols d'autos (rémunérés par la Société d'assurance publique du Manitoba)
- 3 agents et agentes de police de la Section de liaison avec les écoles du nord de la ville

** 1 – technicien en identification de l'Unité des vols d'autos (rémunéré par la Société d'assurance publique du Manitoba)

Données démographiques de la police (chiffres réels)

(au 31 décembre 2003)

Blancs	1 073
Autochtones	109
Noirs	22
Philippins	12
Asiatiques du Sud et du Sud-Est	11
Asiatiques	3
Autres	2
Total	1 232
Hommes	1 074
Femmes	158

Données démographiques sur le personnel (au 31 décembre 2003)

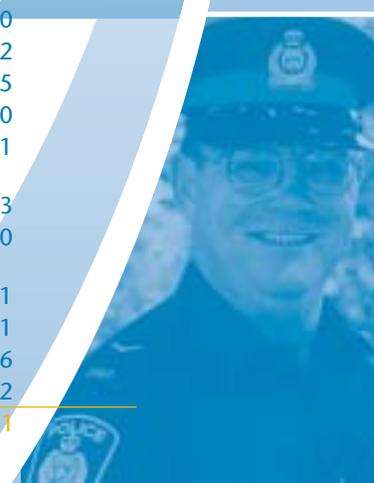
Blancs	339
Autochtones	11
Philippins	7
Noirs	4
Asiatiques	2
Asiatiques du Sud et du Sud-Est	2
Autres	1
Total	366
Hommes	67
Femmes	299

Note : Ces chiffres tiennent compte des emplois partagés, des emplois occasionnels et des surnuméraires.

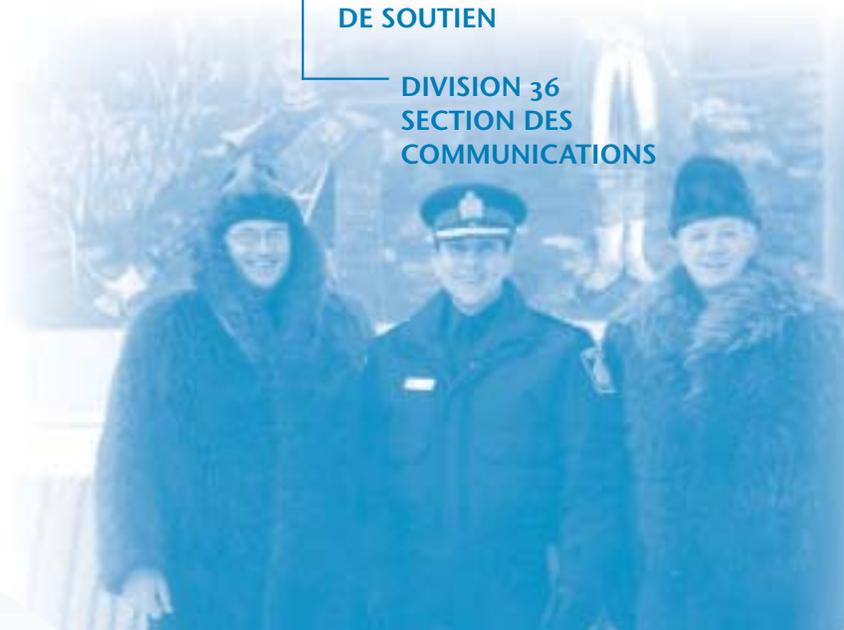
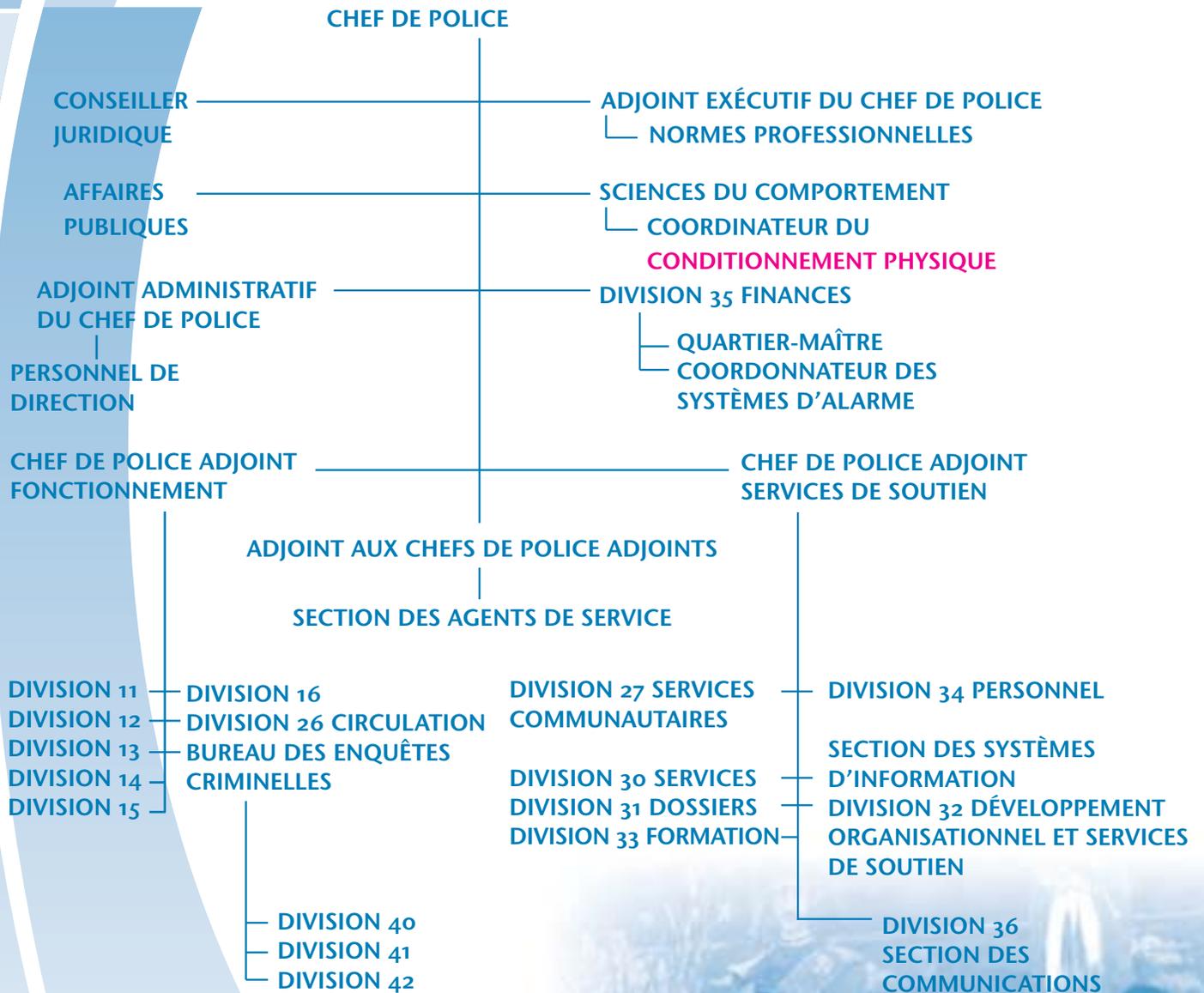
Ces données statistiques sont fondées sur la déclaration volontaire des employés. La Division du personnel est autorisée à demander l'origine ethnique ou la race, mais n'oblige pas les employés à fournir ces renseignements. Par conséquent, le pourcentage réel des minorités pourrait être plus élevé que celui indiqué puisque les employés qui choisissent de ne pas déclarer leur origine ethnique ou leur race sont comptés parmi les blancs.

Unité des normes professionnelles – Enquêtes lancées en 2003

Décision	TOTAL
Abandonnées	10
Interrompues	2
Officieuses	5
Renseignements seulement	20
Opinion de la Couronne – aucune accusation	1
Non justifiées	3
Paragraphe 37(1) de la Loi sur les enquêtes relatives à l'application de la loi	0
Justifiées	11
Justifiées – aucune accusation	1
Non fondées	6
En cours	72
NOMBRE TOTAL D'ENQUÊTES	131



Organigramme



WINNIPEG POLICE SERVICE



PUBLIC SAFETY BUILDING
P.O. BOX 1680
WINNIPEG, MANITOBA R3C 2Z7
winnipeg.ca/police



"An Internationally Accredited Law Enforcement Agency"

Mentions élogieuses

AU COURS DE L'ANNÉE 2003, UN NOMBRE IMPORTANT D'AGENTS ET D'AGENTES DE POLICE ONT REÇU DES TÉMOIGNAGES, SOIT DU SERVICE MÊME, SOIT D'ORGANISMES EXTÉRIEURS, POUR L'EXCELLENCE DE LEUR TRAVAIL. CES TÉMOIGNAGES ATTESTENT DE L'ENGAGEMENT QUI EXISTE DANS L'ENSEMBLE DU SERVICE À L'ÉGARD DE LA COLLECTIVITÉ ET VERS LA POURSUITE DE L'EXCELLENCE.

- **L'agente du centre de communications de la police, Debbie Johnson**, s'est vue décerner la mention « **2003 Public Safety Communicator of the Year** » par l'Association of Public-Safety Communications Officials in Canada (APCO – Canada) pour le rôle qu'elle a joué le 1^{er} mai 2002 au cours de l'incident avec armes à feu et barricades qui a entraîné l'arrestation du tristement célèbre « Bandit du temps des Fêtes ».
- **Les agents de police Marc Philippot et Darryl Smuttell**, deux des premiers agents sur les lieux du crime, ont reçu chacun un **Prix d'excellence** de l'Association canadienne des policiers pour leur intervention au cours de la capture, avec armes à feu et barricades, du « Bandit du temps des Fêtes ».
- **L'agent de police Ed Chalmers** s'est vu décerner le **Prix d'excellence James Toal**. Le Prix est conféré en reconnaissance du dévouement manifesté envers la collectivité, le Service et son mandat global de faire observer la loi.
- Les agents et agentes de police de l'**Unité de protection intégrée des enfants contre l'exploitation** (une initiative conjointe du SPW et de la division « D » de la GRC) se sont classés finalistes du **Prix d'excellence Choicpoint 2003 pour les enquêtes policières**, décerné par l'Association internationale des chefs de police.
- **L'agent de police Ken Anderson** a eu le privilège de recevoir un certificat de distinction dans le cadre des quatrièmes **Prix nationaux annuels de maintien de l'ordre** décernés par le **ministre de la Justice**, pour les efforts qu'il a consacrés à la mise sur pied du Programme de sensibilisation culturelle des jeunes garçons à risque de l'ensemble résidentiel Lord Selkirk.
- Dans le cadre du Régime d'honneur au mérite de la Reine, **28 agents et agentes de police** ont reçu la **médaille pour service exemplaire** pour avoir fait preuve, au cours des 20 dernières années, de dévouement exceptionnel dans l'exercice de leurs fonctions de gardiens de la sécurité publique.
- En outre, **18 agents et agentes** ont reçu la **médaille commémorative du Jubilé de la Reine**.
- Dans le cadre du Régime d'honneur au mérite de la Reine, **6 agents et agentes de police** ont reçu le chevron pour service exemplaire pour avoir exercé leurs fonctions et tenu leurs engagements à l'égard de la collectivité de façon exceptionnelle pendant 30 ans.
- **18 agents et agentes de police** ont reçu l'**épingle de service de 25 ans** de la ville de Winnipeg.
- **30 certificats de mention élogieuse** visant **29 agents et agentes de police et un membre du personnel** ont été décernés.
- Aussi, **67 lettres de remerciement** ont été présentées par le chef de police pour bon travail accompli.
- De même, **76 feuilles de conduite** ont été décernées pour bon travail accompli.

